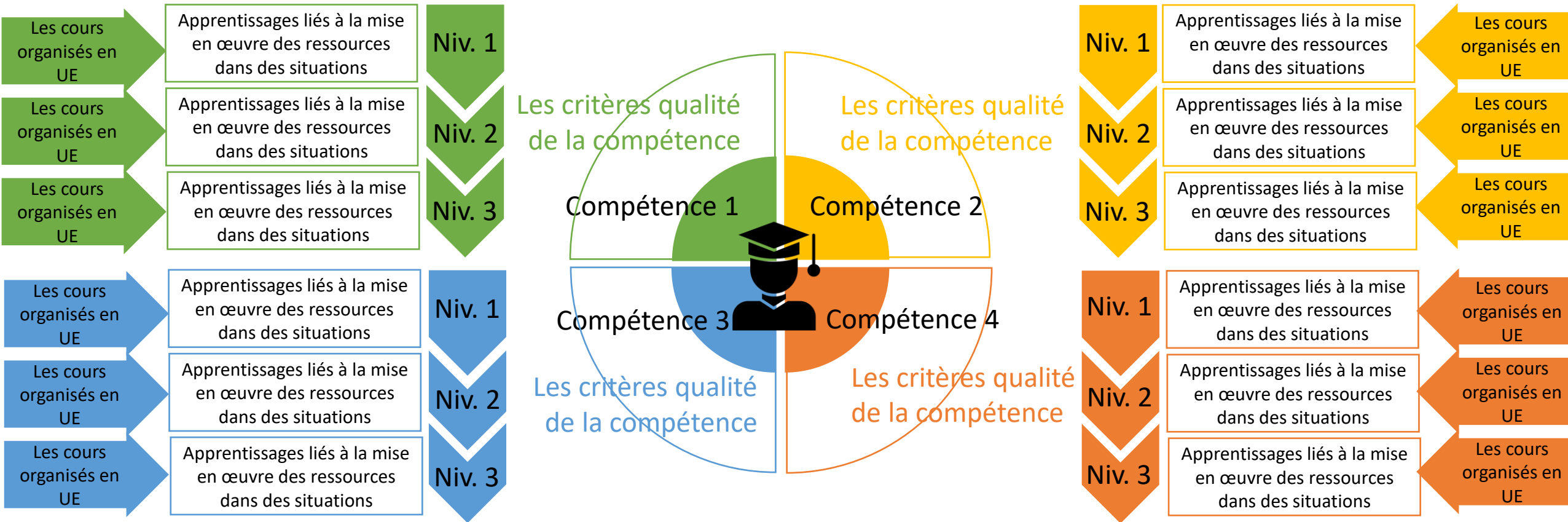


# APC basée sur un référentiel de compétences qui décrit le profil de sortie de l'étudiant en fin de formation (qu'est-ce que l'étudiant sait faire à l'issue de ma formation?)

Exemple avec un référentiel comprenant 4 compétences



*Je sais agir dans une situation complexe en mettant en œuvre les 4 compétences que j'ai développées dans ma formation*

*Je sais agir avec « qualité » en respectant des critères pré-définis.*

*J'apprends à agir de manière progressive en évoluant à travers différents niveaux qui me donnent des repères avec des jalons à atteindre.*

*Pour chacun des niveaux, je progresse grâce à des apprentissages qui sont liés à la maîtrise et la mise en œuvre des ressources de mes cours.*

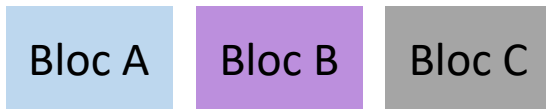
*Pour réaliser ces apprentissages, je suis confronté à des situations (par exemple un stage, un projet, une étude de cas...).*

# Quelques principes généraux

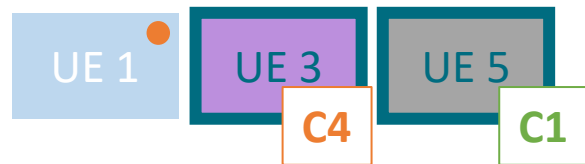
## Principe 1: les UE « APC », les blocs « APC », les blocs de « connaissances et de compétences » (CC)

Les compétences sont travaillées à plusieurs endroits dans la formation mais certaines UE sont identifiées comme étant porteuses de la compétence: c'est là que la compétence sera travaillée de manière la plus significative. Dans les autres UE de la maquette, la compétence ne sera pas du tout présente ou sera identifiée comme un appui pour aider l'étudiant à la développer. Les UE qui portent la compétence cohabitent dans la maquette avec des UE plus traditionnelles qui couvrent un domaine disciplinaire.

### Exemple 1



*L'UE 4 du bloc B du S3 est une UE « traditionnelle » qui n'identifie pas de compétence particulière.*



*L'UE 1 du bloc A du S3 est une UE « traditionnelle » qui permet de développer la compétence C4.*



*L'UE 5 du bloc C du S3 est une UE « APC » qui permet de développer et d'évaluer la compétence C1.*

### Exemple 2



*Le bloc C du S4 rassemble des UE « APC » pour donner plus de visibilité à la compétence.*

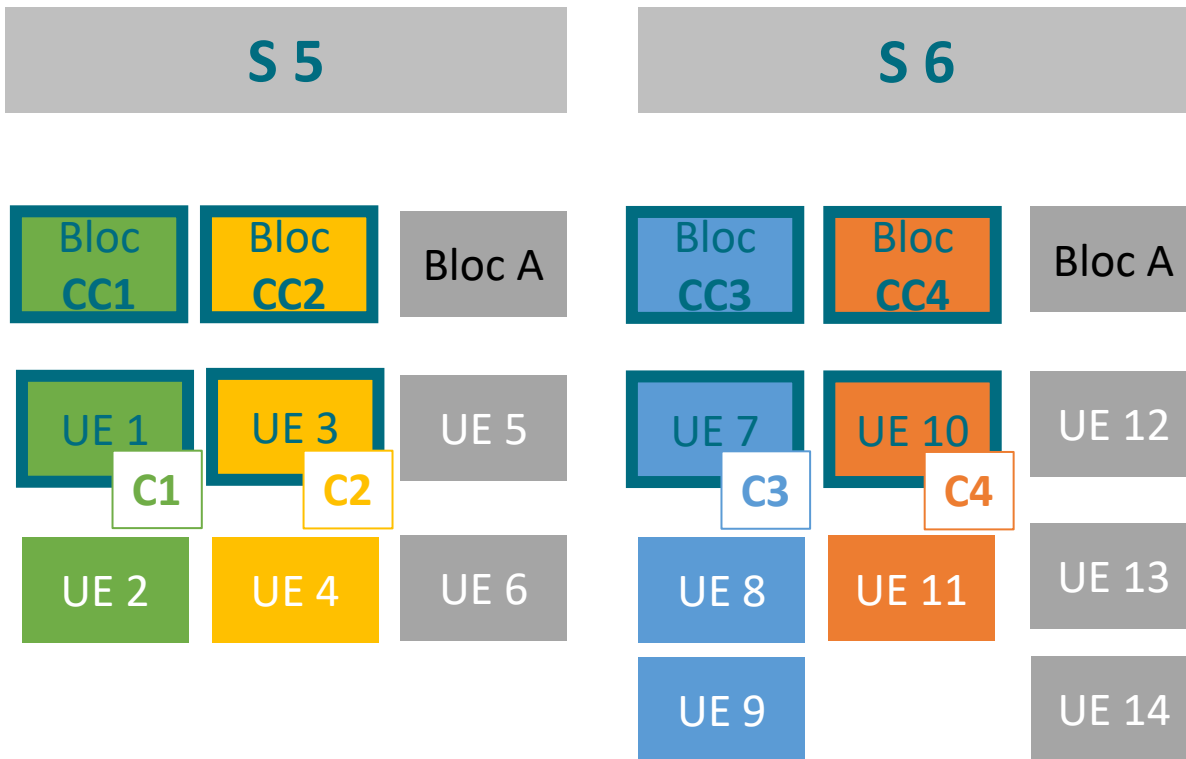


# Quelques principes généraux

## Principe 1: les UE « APC », les blocs « APC », les blocs de « connaissances et de compétences » (CC)

Les compétences sont travaillées à plusieurs endroits dans la formation mais certaines UE sont identifiées comme étant porteuses de la compétence: c'est là que la compétence sera travaillée de manière la plus significative. Dans les autres UE de la maquette, la compétence ne sera pas du tout présente ou sera identifiée comme un appui pour aider l'étudiant à la développer. Les UE qui portent la compétence cohabitent dans la maquette avec des UE plus traditionnelles qui couvrent un domaine disciplinaire.

### Exemple 3



*Le bloc CC1 comporte l'UE1 « APC » qui permet de développer et d'évaluer la compétence C1 et l'UE2 « traditionnelle » qui permet de développer la compétence C1.*

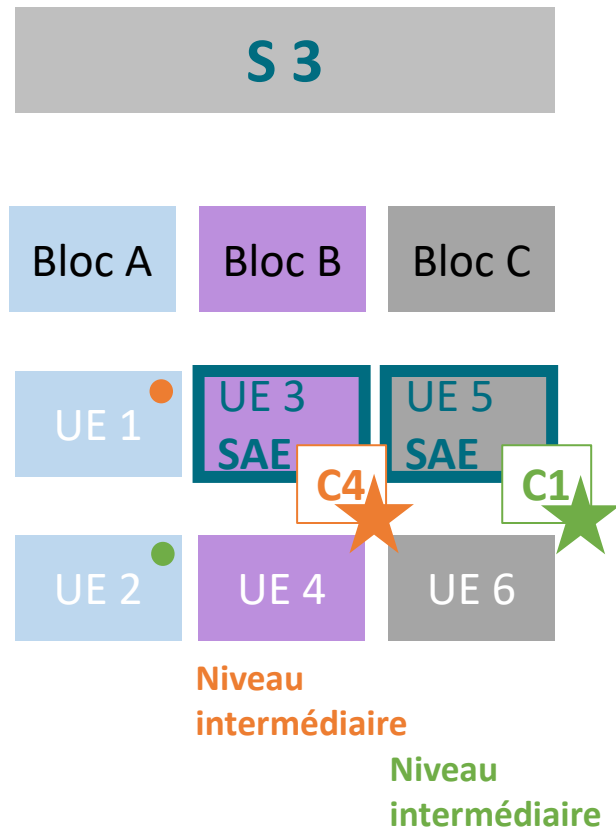
*Le bloc A comporte des UE « traditionnelles ».*

# Quelques principes généraux

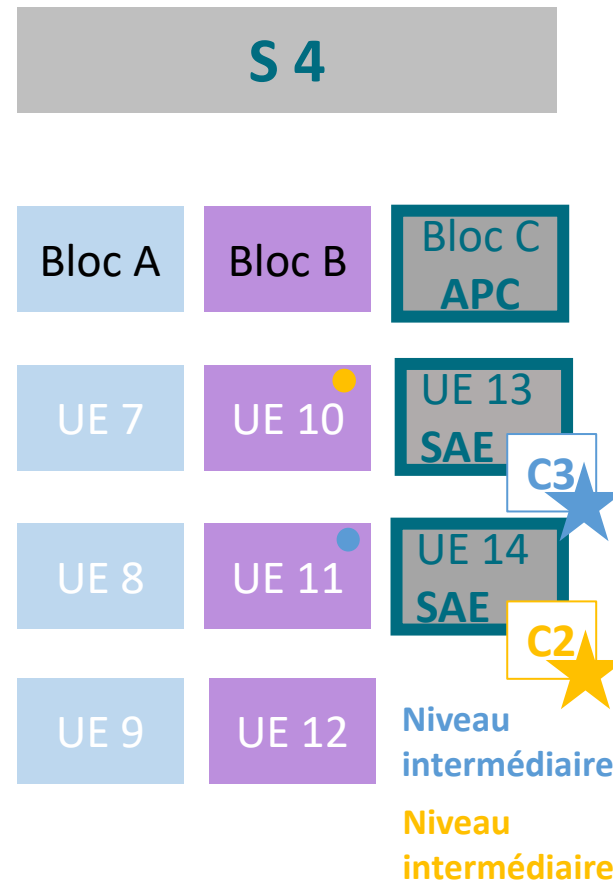
## Principe 2: les SAE et l'évaluation

Les compétences sont travaillées à partir de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) (par exemple un projet, une étude de cas, un stage...), idéalement pluridisciplinaires. Ces SAE sont portées par des UE dans les blocs. Les UE qui portent des SAE sont donc des UE qui concourent directement au développement et à l'évaluation des compétences. Elles portent une ou plusieurs compétences.

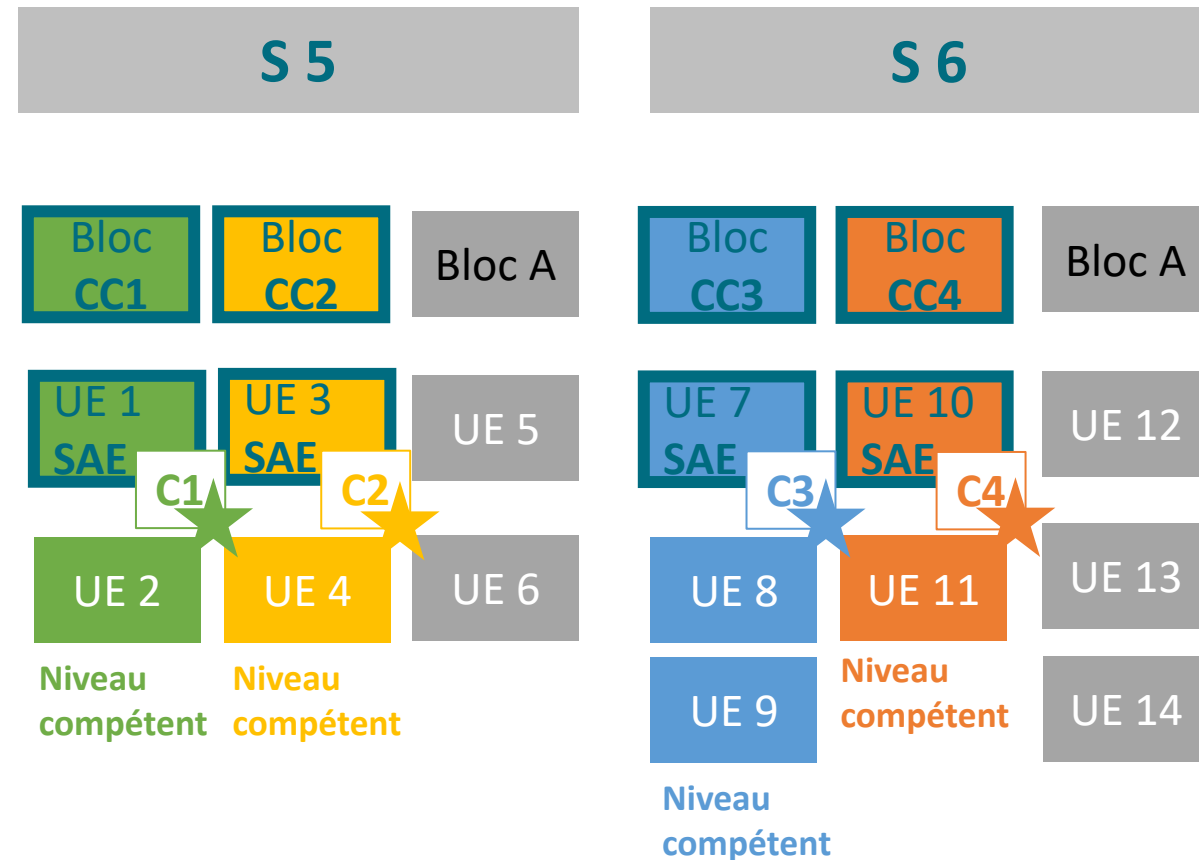
### Exemple 1



### Exemple 2



### Exemple 3

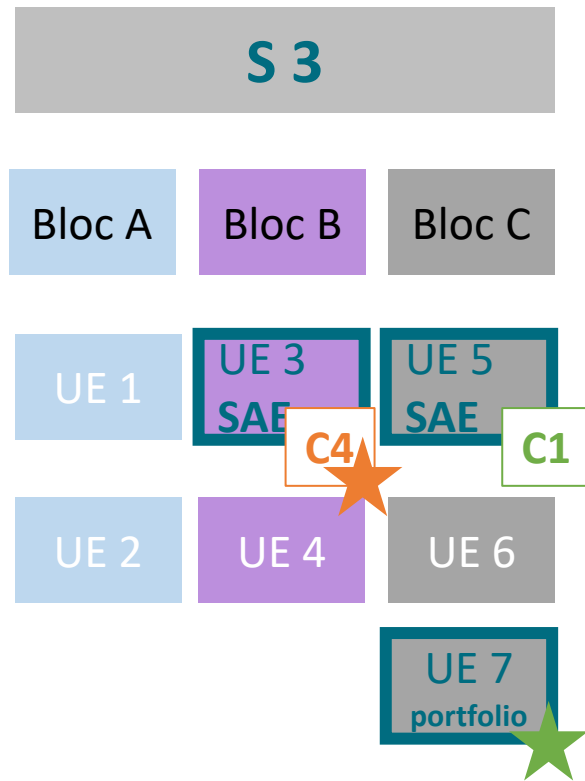


# Quelques principes généraux

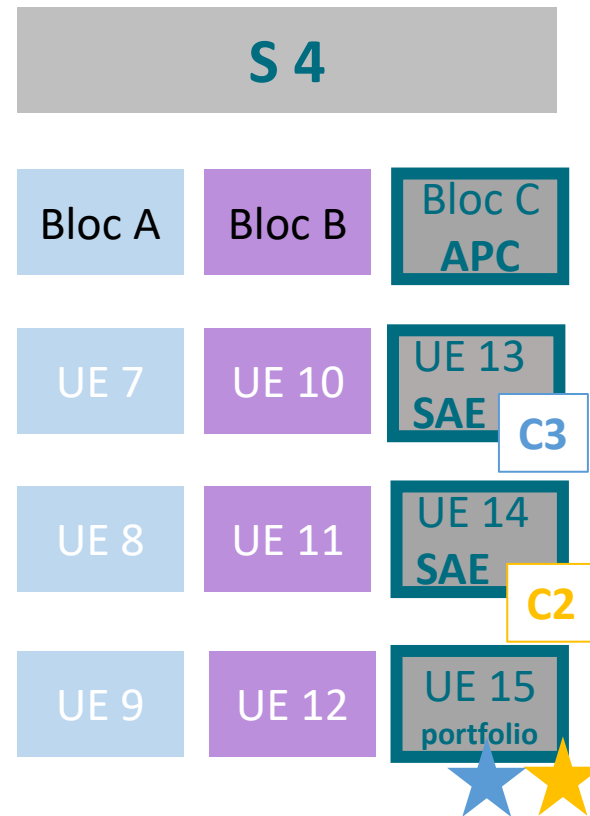
## Principe 3: le portfolio

Au sein d'un bloc peut être ajoutée une UE portfolio. Cette UE permettra de valider le niveau de développement de la compétence en dehors de la SAE elle-même et de prendre en compte non seulement ce qui a été travaillé dans la SAE du même bloc mais également dans d'autres UE de la maquette. La présence d'une UE portfolio dans la maquette permet également de mettre l'accent sur l'évaluation de la démarche réflexive de l'étudiant (il doit justifier pourquoi et comment il a atteint le niveau de développement de la compétence). L'évaluation devra alors porter sur des éléments différents (pour la SAE sur le livrable « technique » et pour le portfolio sur la démarche réflexive).

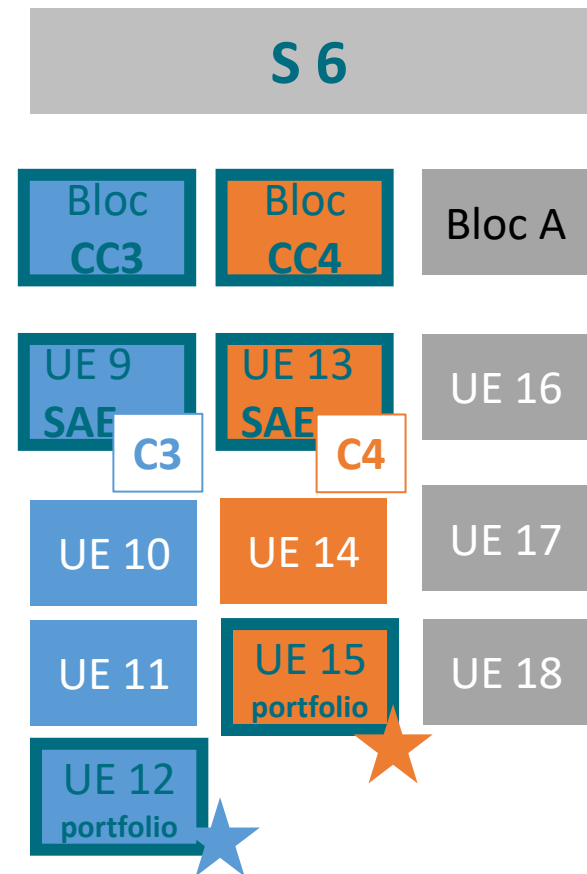
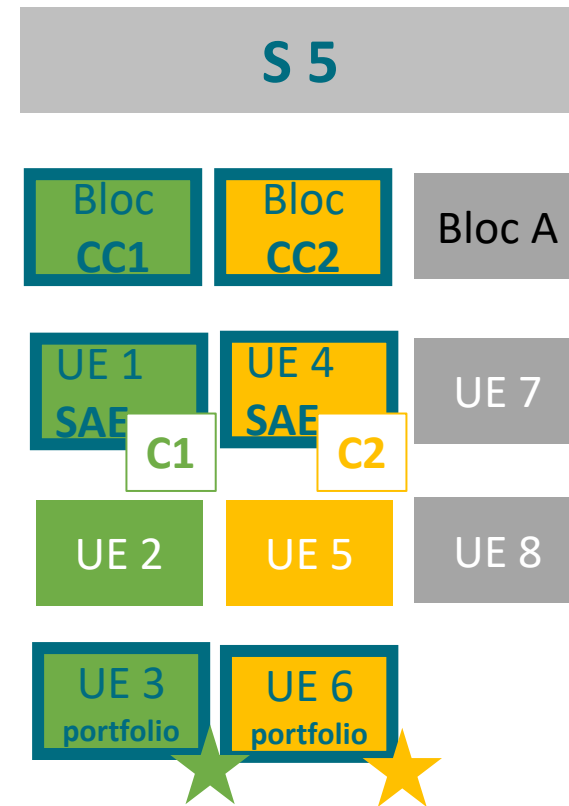
### Exemple 1



### Exemple 2



### Exemple 3



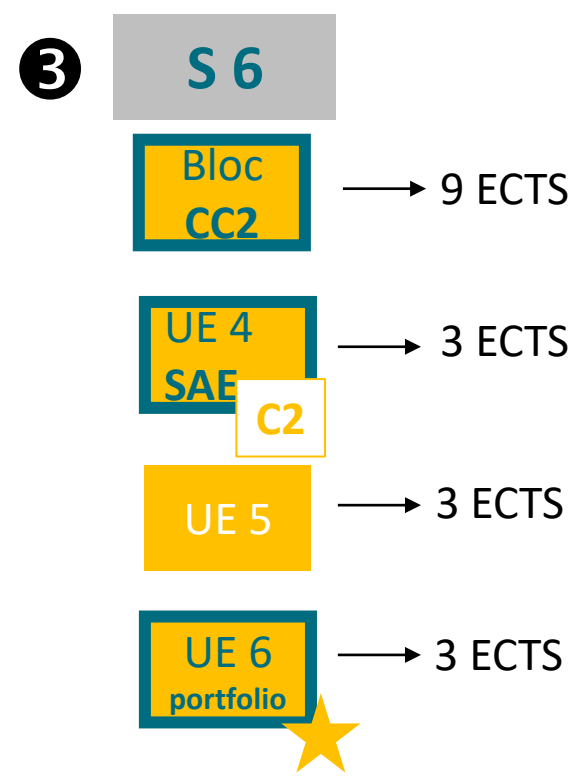
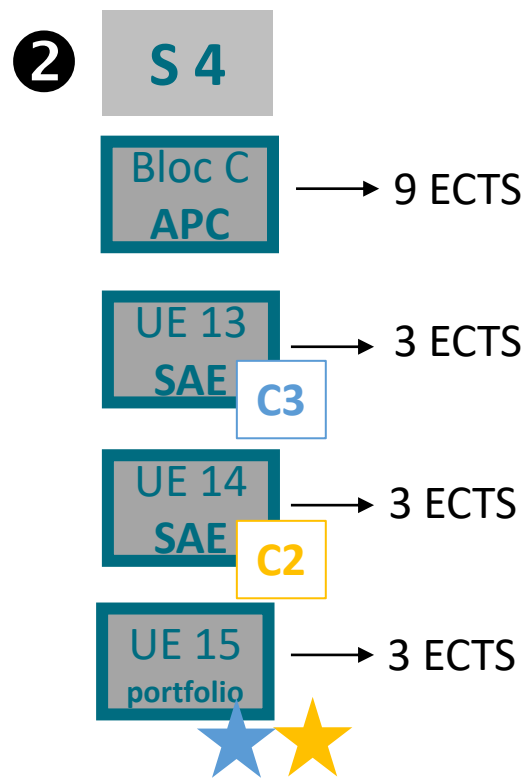
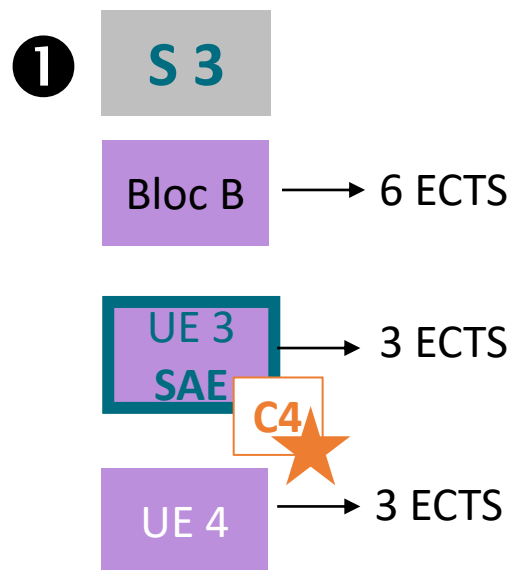
## Principe 4: les ECTS et l'APC

# Quelques principes généraux

Les ECTS peuvent être répartis de manière à donner plus ou moins de poids à la compétence dans l'obtention du diplôme. Les ECTS « APC » peuvent porter :

- 1 sur une UE SAE isolée : l'UE APC peut alors se compenser avec une UE traditionnelle ce qui n'est pas idéal mais permet tout de même de commencer à intégrer la compétence dans l'obtention d'ECTS.
- 2 sur des UE APC dans un bloc APC: les résultats aux SAE peuvent alors se compenser entre eux et avec le portfolio et inversement. Cela donne un peu plus de poids à la compétence puisque tous les éléments du bloc sont en rapport direct avec les compétences.
- 3 sur des UE APC dans des blocs de « connaissances et de compétences » ce qui donne plus de visibilité à la compétence (le système de calcul reste le même que dans les exemples 1 et 2). Les compétences étant ciblées sur des blocs indépendants, elles peuvent ne pas se compenser.

### Exemples



# Quelques principes généraux

## Principe 5: Le diplôme et l'attestation de compétences

Une attestation de compétences\* sera délivré à l'étudiant à l'issue de son année d'étude en complément des documents déjà existant par ailleurs (validation des ECTS par UE).

Cette attestation présentera les niveaux de développement atteint par l'étudiant pour chacune des compétences du référentiel. Ce document permettra de donner une indication sur l'atteinte des niveaux de développement des compétences par rapport aux attendus du diplôme.

*\* le format reste à définir*

## Principe 6: Système de notation

L'évaluation de la compétence peut donner lieu à:

- une évaluation du type Acquis / Non acquis: cette évaluation reste alors indicative et ne peut pas compter dans l'obtention des ECTS (on ne pourrait alors pas activer le principe de compensation)
- une note: on transforme le niveau d'atteinte de la compétence en note afin de prendre en compte la compétence dans l'obtention du diplôme

### Exemple (Université de Liège, LabSET)



# Quelques principes généraux

## Principe 7: Plusieurs SAE pour une même compétence

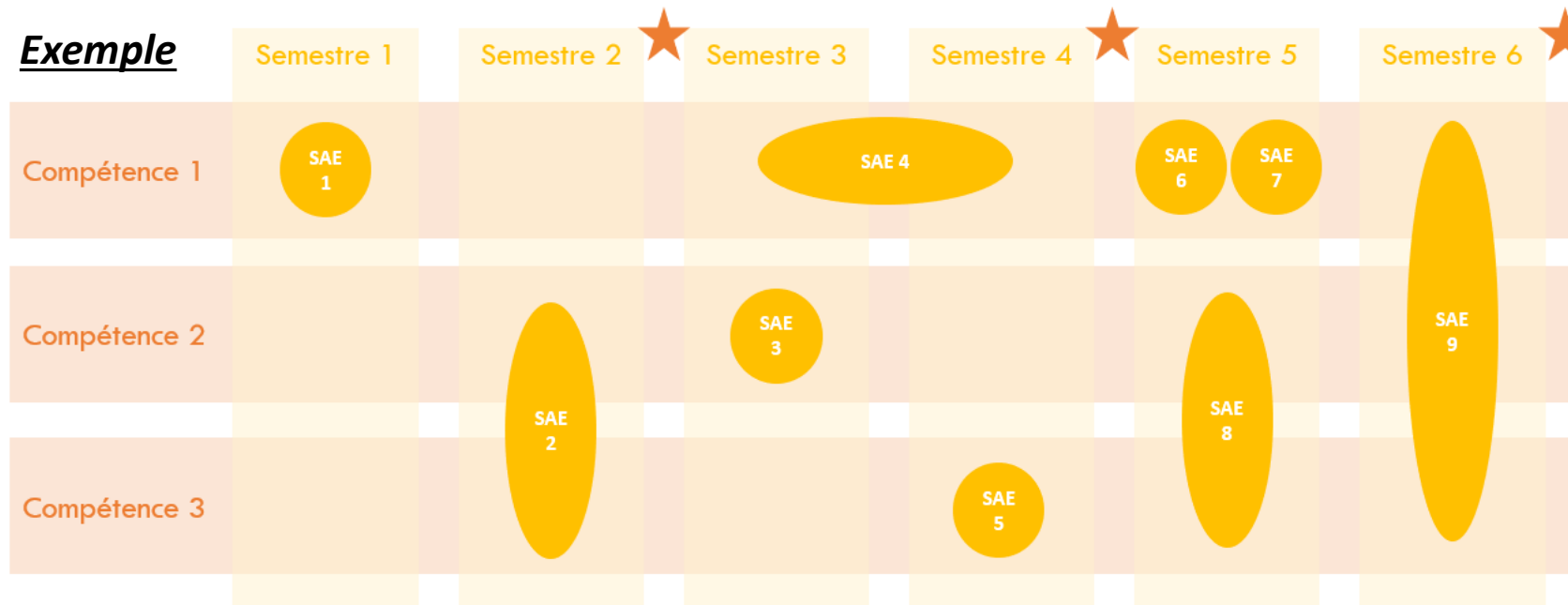
Si plusieurs SAE valident un même niveau de développement d'une même compétence, il convient d'établir une règle permettant de décrire le comportement de la validation:

- Soit on donne 2 fois l'occasion de valider la compétence et il faut la valider au moins une fois sur les deux
- Soit une des deux validations est un « entraînement » pour l'autre et c'est la seconde qui est prise en compte pour la validation de la compétence

## Principe 8: SAE sur 2 semestres

Si une SAE se déploie sur deux semestres, il faudra envisager des livrables intermédiaires à l'issue du premier semestre qui seront évalués afin de délivrer des ECTS.

### Exemple



*Les SAE 6 et 7 pour le semestre 5 valident un même niveau de développement de la compétence (cf principe 7).*

*La SAE 4 se déploie sur les semestres 3 et 4 (cf principe 8).*



# Quelques principes généraux

## **Principe 9: Seconde chance**

Il faudra proposer un principe de seconde chance aux étudiants qui échouent à la première session. Les SAE prévoient un accompagnement régulier et individualisé. La seconde chance pourrait se comporter comme dans le cadre d'un stage, d'un mémoire ou d'un contrôle continu intégral (par exemple sous la forme d'un oral de rattrapage).